

que nous subissons un véritable ostracisme dans les Territoires.

En conséquence, Nous croyons de Notre devoir, véné-  
rés et chers collaborateurs, d'élever la voix pour protester  
contre cette méconnaissance de droits scolaires que nous  
avons de par la Constitution du pays.

Nous avons droit à des écoles séparées et confession-  
nelles dans les Territoires et nous demandons hautement  
et instamment que ces droits soient reconnus et protégés  
au moment où l'on organise deux nouvelles provinces.

Nous invoquons le "Pacte Fédéral," si sacré pour les  
citoyens du Canada, Nous invoquons les promesses solen-  
nelles faites au grand pacificateur de 1870, à Notre illus-  
tre et regretté prédécesseur, Mgr Taché, au nom de Sa  
Majesté Britannique. "Par l'autorité de Sa Majesté, je  
vous assure qu'après votre union avec le Canada, tous vos  
"droits et privilèges civils et religieux seront respectés."  
(Gouverneur-Général) Mémoire p. 33.

"En déclarant le désir et la détermination du Cabinet  
"Britannique vous pourrez en toute sûreté vous servir de  
"l'ancienne formule ; le droit *prévaudra en toute circonstance*"  
(mémoire p. 35, (Gouverneur-Général).

Ce *droit reconnu* officiellement en 1875, nous le  
réclamons au nom de la bonne foi, de la conscience,  
de l'équité naturelle, aussi bien qu'au nom de la Consti-  
tution du pays, et surtout au nom du *droit des gens*,  
(*jus gentium*!)

Nos droits sont aussi sacrés et aussi surs aujourd'hui  
qu'ils l'étaient en 1875 Et si quelques opportunistes  
étaient tentés de nous demander le silence en invoquant  
l'amour de la paix ou l'impossibilité de recouvrer présen-  
tement nos droits, nous lui répondrions. "Il ne peut y  
avoir de paix que dans la justice. On ne prescrit jamais  
contre le droit. Toute question de principe n'est vrai-  
ment réglée que quand elle l'est selon la justice et l'équi-  
té. Notre cause est celle de la justice et de la paix parce  
que c'est la cause de la conscience et de la vérité, et la  
vérité est comme Dieu, elle ne meurt pas. *Et veritas Do-  
mini manet in æternum.*